

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 04 AVRIL 2023

N° d'ordre : DEL 06-04-2023

Objet de la délibération :
**Approbation du budget primitif
2023 de la Commune**

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 23

Présents : 21

Pouvoirs : 2

Votants : 23

Date de la convocation :
29/03/2023

Date de publication en ligne :
11/04/2023

L'an deux mille vingt-trois, le 4 avril à 20h00, les membres du Conseil municipal de la ville d'ABLIS se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SIRET, Maire.

Présents : Jean-François SIRET, Claire AGUILLON, Jean-François DELARUE, Clarisse CHALARD, Daniel COQUELLE, Béatrice HONDARRAGUE, Laurent ALLEAUME, Alain LELARGE, Christiane CHILLAN, Thierry PARNOT, Francine JACQUET, Sylvie DESAGE, Sindy ABGUILLERM, Arnaud JULIEN, Estelle THIERCELIN, Tristan PIOLI, Francine BERTRAND, Jean-Marc BENTOURE, Thierry GUEFFIER, Gaëlle LAME, Steven AUBOIS

Absents excusés : Adeline LE, qui donne pouvoir à Estelle THIERCELIN, Laurence ROQUES, qui donne pouvoir à Thierry PARNOT

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Alain LELARGE

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 2312-1,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Vu l'avis de la commission finances le 21 mars 2023,

Entendu l'exposé présenté par Madame Claire AGUILLON,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à la majorité de ses membres présents ou représentés, (contre 5: Mme Bertrand, Mme Lamé, M Aubois, M Bentouré, Mr Gueffier)

APPROUVE le budget primitif 2023, voté par chapitre, s'équilibre comme suit :

Section de fonctionnement à 5 293 947.31 €

Section d'investissement à 1 988 872.11 €

REÇU EN PREFECTURE

le 07/04/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217800036-20230404-06-DE

Chap.	Dépenses	Montants en euros	Chap.	Recettes	Montants en euros
D 011	Charges à caractère général	1 654 652,41 €	R 002	Résultat de fonctionnement reporté	965 286,19 €
D 012	Charges de personnel et frais assimilés	2 400 205,34 €	E 013	Atténuation de charges	11 000,00 €
D 014	Atténuations de produits	141 231,00 €	R 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	405 780,00 €
D 022	Dépenses imprévues	179 253,99 €	R 73	Impôts et taxes	3 479 378,60 €
D 023	Virement à la section d'investissement	444 022,00 €	R 74	Dotations, Subventions et participations	347 500,00 €
D 042	Opération d'ordre de transfert entre sections	15 000,00 €	R 75	Autres produits de gestion courante	85 000,00 €
D 65	Autres charges de gestion courante	337 562,02 €	R 76	Produits financiers	2,52 €
D 66	Charges financières	28 153,12 €	R 77	Produits exceptionnels	0,00 €
D 67	Charges exceptionnelles	86 643,43 €			
D 68	Provision pour dépréciation des comptes de tiers	7 224,00 €			
	TOTAL	5 293 947,31 €		TOTAL	5 293 947,31 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chap.	Dépenses	Montants en euros	Chap.	Recettes	Montants en euros
D 001	Solde d'exécution - section investissement reporté	693 825,37 €	R 021	Virement de la section de Fonctionnement	444 022,00 €
D 020	Dépenses imprévues	0,00 €	R 040	Opération d'ordre de transfert entre sections	15 000,00 €
D 16	Emprunts et dettes assimilées	100 000,00 €	R 10	Dotations fonds divers	566 406,11 €
D 20	Immobilisations incorporelles	60 650,00 €	R 13	Subventions d'investissement	560 000,00 €
D 21	Immobilisations corporelles	459 180,00 €	R 16	Emprunts dettes assimilés	0,00 €
D 23	Immobilisations en cours	530 000,00 €	RAR 2022	Reste à recevoir	403 444,00 €
RAR 2022	Reste à réaliser	145 216,74 €			
	TOTAL	1 988 872,11 €		TOTAL	1 988 872,11 €

Fait à ABLIS, le 06/04/2023

Le Maire,

Jean-François SIRET



Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Versailles, 56 avenue de Saint Cloud, 78 011 Versailles, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État, ou par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

REÇU EN PREFECTURE

le 07/04/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-078-217800036-20230404-06-DE